

CATALOGUE

RAISONNÉ

D'OISEAUX DE L'ALGÉRIE,

COMPRENANT

LA DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES NOUVELLES,

PAR

M. ALFRED MALHERBE,

Juge, président de l'Académie royale de Metz, président de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, l'un des directeurs du Muséum de la ville, membre des Académies royales de Dijon, de Lille, de Nancy, de Liège, des Sociétés d'histoire naturelle de Berlin, de Dresde, d'Amsterdam, de Strasbourg, de Leipzig, de Lyon, de Bordeaux, de l'île Maurice, de Francfort-sur-Mein, de Catane, de Mayence, de Messine, de Valence, etc., etc., etc.

5
METZ.

S. LAMORT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1847.



8°-S nede 2930 - 1543

Catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie

Alfred Malherbe



Verronnais, Metz, 1846

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

CATALOGUE

RAISONNÉ

D'OISEAUX DE L'ALGÉRIE,

COMPRENANT

LA DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES
NOUVELLES,

PAR

M. ALFRED MALHERBE,

Juge, président de l'Académie royale de Metz, président de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, l'un des directeurs du Museum de la ville, membre des Académies royales de Dijon, de Lille, de Nancy, de Liège, des Sociétés d'histoire naturelle de Berlin, de Dresde, d'Amsterdam, de Strasbourg, de Leipzig, de Lyon, de Bordeaux, de l'île Maurice, de Francfort-sur-Mein, de Catane, de Mayence, de Messine, de Valence, etc., etc., etc.



METZ.

S. LAMORT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1847.

À Monsieur Achille Comte
Directeur du bureau des Comp^{ies} savantes
au ministère de l'Instruction publique &^a

Son dévoué serviteur
Alfred Malherbe
juge à Metz

TABLE DES MATIÈRES

(ne fait pas partie de l'ouvrage original)

[Sur le genre Dinornis](#)

[Catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie](#)

[Première suite au catalogue](#)

SUR LE GENRE DINORNIS.

M. Alfred Malherbe lit à la Société une notice relative à la découverte qui a été faite dans le nord de la Nouvelle-Zélande d'ossements de quelques espèces d'oiseaux gigantesques dont M. le professeur Owen, de Londres, a formé un nouveau genre sous le nom de *Dinornis*^[1].

M. le docteur Buckland ayant reçu de la Nouvelle-Zélande deux caisses contenant des os d'oiseaux recueillis dans la vase d'un petit lac alimenté par des ruisseaux découlant d'une haute montagne, les communiqua à M. Owen, qui les trouva parfaitement conservés et non entièrement fossilisés.

L'examen d'un tibia ayant 2 pieds 11 pouces anglais de longueur, fit penser à M. Buckland que l'oiseau auquel cet os avait appartenu devait être haut de 16 pieds. M. Owen, après un examen comparatif des ossements qui lui ont été soumis, a reconnu que cet oiseau, qu'il nomme *Dinornis giganteus*, n'avait que 10 pieds 5 pouces de haut.

Ce savant naturaliste a distingué aussi parmi les ossements envoyés quatre autres espèces de *Dinornis*, savoir : l'une ayant 6 pieds de haut, c'est-à-dire de la taille de l'autruche, qu'il a nommée par ce motif *Dinornis struthioides* ; la seconde de 5 pieds, c'est-à-dire de la taille de l'Émeu, est appelée *Dinornis dromæoides* ; la troisième, de 4 pieds, environ de la taille du Dronte, le *Dinornis didiformis* ; la dernière enfin de la taille de l'Outarde et qui a été nommée par cette raison *Dinornis Otidiformis*.

Toutes ces espèces appartiennent à l'ordre des Struthionidés et ont des rapports avec l'Autruche, le Rhea, le Casoar, l'Émeu, le Dronte, et surtout avec l'Aptéryx.

Des tarses et métatarses bien conservés ont prouvé que les *Dinornis* étaient tridactyles ou à trois doigts comme le Casoar, l'Émeu et le Rhea ;

tandis que l'Aptéryx et le Dronte ont quatre doigts.

Après une description anatomique des ossements du *Dinornis* comparés à ceux des autres espèces du même ordre des Struthionidés, l'auteur ajoute que M. Owen regarde comme peu probable que l'on parvienne jamais à retrouver le *Dinornis* soit vivant, soit fossile dans d'autres parties du monde que dans les îles de la Nouvelle-Zélande.

Cette espèce, si elle est éteinte à la Nouvelle-Zélande, l'est depuis peu de temps, ainsi que le prouve la grande proportion de matière animale que contenaient encore les ossements envoyés à M. Buckland, et ce n'a été que postérieurement à la destruction du Dronte, qui était assez commun à l'île de Rodrigue et à l'île de France lors de la découverte de ces îles.

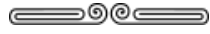
Toutefois, un fait postérieur au mémoire de M. Owen a vivement stimulé l'attention des naturalistes ; c'est la découverte récente de nids gigantesques que viennent d'opérer M. le capitaine Cook dans l'île Lézard, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Hollande, et M. le capitaine Flinders à la baie du roi George, sur la côte méridionale de cette contrée si intéressante sous le rapport zoologique.

Ces nids, construits de branches et posés sur le sol, n'avaient pas moins de 26 pieds de circonférence et 2 pieds de hauteur.

On a estimé que les branchages dont ils étaient composés pouvaient remplir un char, et que l'oiseau qui s'est façonné un nid aussi prodigieux ne pouvait être qu'un oiseau de la taille du *Moa* ou *Dinornis giganteus*.

En effet, on conçoit très-bien que si cette espèce a disparu de la Nouvelle-Zélande, elle ait pu continuer à exister sous le climat plus chaud de la Nouvelle-Hollande, dans un continent immense et offrant des retraites assurées à cette grande espèce.

Aux États-Unis, M. le professeur Hitchcock a reconnu sur le nouveau grès rouge du Connecticut, des empreintes d'oiseaux tridactyles gigantesques, empreintes appelées *Ornithichnites*, qui auraient pu appartenir soit à des espèces du genre *Dinornis*, soit à d'autres oiseaux d'une taille à peu près égale, qui ont par conséquent vécu à une époque des plus reculées.



1. [↑](#) Des mots grecs *deinos*, prodigieux, et *ornis*, oiseau.

CATALOGUE RAISONNÉ
D'OISEAUX DE L'ALGÉRIE [\[1\]](#),

COMPRENANT

LA DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES NOUVELLES.



Vultur (*Gyps* [\[2\]](#)) *Kolbii*. — Très-commun en Algérie depuis le mois de mars jusqu'en novembre.

Neophron (*Cathartes*. *Tem.*) *percnopterus*. — Arrive au commencement de mai et reste commun dans tout le nord de l'Afrique jusqu'à l'automne.

Gypaëtos barbatus. — Répandu dans la province d'Alger et dans celle de Bône en toute saison.

Aquila chrysaëtos. (*Falco fulvus*. *Linn.*) — Répandu dans l'Atlas, près de Miliana, de Médéah, surtout au col du Téniah, dans les environs de La Calle, dans les forêts de Ledoug près Bône et à Ghelma. Les aigles et presque tous les oiseaux de proie de l'Algérie font la chasse aux *perdrix gambra* qui sont très-communes.

Aquila imperialis. — M. Ledoux, officier du génie à Ghelma, croit avoir observé cette espèce, mais je ne l'ai jamais reçue de l'Algérie.

Aquila Bonelli, jeune de l'année. — Je rapporte avec quelque doute à cette espèce un sujet que j'ai reçu il y a quelques jours de la province de Bône, et que je n'ai pu encore étudier suffisamment ; je crois que c'est un jeune aigle d'un an ; il diffère considérablement par les couleurs des deux *Aquila Bonelli* que je possède dans ma collection. En effet, les parties

inférieures sont d'un roux blanchâtre ; la tête, le dos et les scapulaires sont du même roux clair, marbré de brun ; le reste du plumage d'un brun foncé, maculé de brun clair. Je me réserve, après un examen comparatif plus approfondi, de donner une description détaillée de cet oiseau.

Circaëtus gallicus. (*Falco brachydactylus*. Wolf.) — Commun à Ghelma.

Pandion haliaëtus. — Commun.

Falco subbuteo. — Habite tout le nord de l'Afrique.

Falco æsalon. — Tout le nord de l'Afrique ; mais plus rare.

Falco tinnunculus (*Tinnunculus alaudarius*). — Tout le nord de l'Afrique ; plus rare que le *F. subbuteo*.

Falco tinnunculoïdes. — Idem.

Falco (*Dædalion*) *palumbarius*. — Paraît assez rare dans la province de Bône.

Accipiter nisus. — Aussi commun en Algérie qu'en France.

Milvus regalis. — Commun en Algérie ; on le voit fréquemment se poser au milieu des camps et chercher sa nourriture auprès des tentes et des cuisines.

Buteo vulgaris. — Forêts de La Calle, bords des lacs, plaine de Karésas, et toutes les parties boisées ; on en trouve des variétés nombreuses colorées de brun foncé, de brun clair et de blanc pur.

Circus rufus (*Falco æruginosus*). — Commun sur les bords du lac Fetzara ; de la Seybouse, près Ghelma ; moins commun près La Calle, dans la plaine des Karésas, près Bône.

Circus cyaneus. — Moins commun que le *rufus* dans plusieurs localités, commun près Ghelma.

Circus cineraceus. — Idem.

Strix (*Syrnium*) *aluco*. — Forêts de Ledoug, ravins.

Strix flammea. — Idem et près Ghelma.

Strix passerina (*Athene noctua*). — Assez commune sur les bords du lac Fetzara et les montagnes près ce lac. Les sujets que j'ai reçus ont plus de roux que ceux d'Europe.

Strix choucou. (Lath.) — Cette espèce m'a été indiquée comme ayant été observée en Algérie, mais je n'ai jamais reçu que la *passerina* et je doute que le *choucou* se trouve en Algérie.

Strix (Otus) Bubo. (Bubo maximus.) — Commun dans le pays des Anhinchas ; niche au milieu des rochers escarpés, et dans les forêts de Ledoug, près Bône.

Strix (Otus) vulgaris. — Idem.

Strix (Otus) brachyotos. — Aussi commun en Algérie qu'en France.

Strix scops. (Scops Aldrovandi.) — Paraît plus rare ; forêts de La Calle. Le sujet que j'ai reçu est d'un roux vif rayé de noir et de cendré.

Corvus corax. — Répandu dans toute l'Algérie, mais en petit nombre.

Corvus corone. — Répandu dans toute l'Algérie, et ordinairement en troupes assez nombreuses.

Corvus monedula. (Monedula turrium.) — Forêts de La Calle, etc.

Pica Mauritanica. (Malh. 1843.)

Pica rostro pedibus que nigris ; regione ophthalmica, infra et postea oculos, cœrulea nigricante et tota plumis denudata ; gula, jugulo, pectore ; ventre, collo, dorso, tergo, uropygio et caudæ tectricibus superioribus nigerrimis ; capite nigro ad virescens vergente ; epygastrio inferiore scapularibusque pure niveo albis ; alarum tectricibus superioribus totis ac remigibus extus et apice œneo virescentibus, intus pure albis, nigro terminatis ; secundariis cyaneo-resplendentibus, rectricibus omnibus subtus totis nigris, supra œneo viridibus, ante apicem metallice purpurino-violacea resplendentibus, intus virescenti-nigricantibus.

Cette espèce de pie que j'ai reçue de l'Algérie en 1843, ressemble beaucoup au premier aspect à notre pie commune d'Europe (Buff. enl. 488.) ; *pica caudata.* (Ray ; G.-R. Gray), *corvus pica* (Linn.), *pica melanoleuca* (Vieill. Wagl.). Mais elle en diffère par les caractères suivants : 1° Au-dessous et en arrière de l'œil, la peau est entièrement nue et d'un bleu foncé. Cet espace nu s'étend jusqu'à 18 millimètres en arrière de l'œil et à 6 ou 8 millimètres au-dessous. 2° La bande blanche de l'abdomen qui, dans notre pie commune d'Europe, a 7 à 9 centimètres de hauteur, et couvre l'épigastre ainsi que la moitié du ventre, n'a que 4 à 6 centimètres de

hauteur chez la pie de Mauritanie, le blanc ne couvrant que le bas de l'épigastre et le haut du ventre. 3° Le bec est un peu plus long ; les doigts beaucoup plus longs et plus forts dans l'espèce d'Algérie : 4° Elle a plus de blanc aux scapulaires. 5° L'aile enfin paraît constamment plus courte.

Cette pie est commune aux environs d'Oran, et les Arabes en apportent souvent au marché de cette ville. Elle paraît au contraire fort rare dans les environs de Bône.

Longueur totale de plusieurs sujets adultes, 49 c. 6 mill. et 47 c. 5 mill.

Idem du bec depuis l'angle 4 c.

Longueur de l'aile ployée 6 c. et 6 c. 5 mill.

Idem de la queue 25 c. 5 mill. et 27 c. 5 mill.

Idem du tarse 4 c. 3 mill.

Garrulus melanocephalus. — Observé en 1841 sur le sommet du Bougaintas, à 1 000 mètres d'élévation, et dans une forêt de chênes verts où cet oiseau était assez commun.

Bombycilla (Ampelis) garrula. — Cette espèce a été observée en assez grand nombre en 1841 dans les bois d'oliviers du plateau des réguliers, après avoir passé le col de Téniah pour se rendre à Médéah.

Coracias garrula. — Très-commun au mois d'août notamment ; tué fréquemment dans les forêts de La Calle.

Oriolus galbula. — Assez commun au printemps dans toutes les parties boisées de l'Algérie.

Sturnus vulgaris. — Commun au passage d'automne.

Sturnus unicolor. — Aussi commun.

Pastor roseus. — De passage.

Lanius cucullatus. (Temm.) — Assez rare ; j'ai reçu le jeune et l'adulte de la province de Bône.

Lanius meridionalis. — Commune.

Lanius rutilus. — Peu commune.

Muscicapa grisola. — Habite toute l'année le nord de l'Afrique. |

Muscicapa albicollis. — Plus abondant.

Turdus musicus. — Se trouve en automne dans toutes les localités boisées.

Turdus iliacus. — Idem.

Turdus torquatus. — Rare. Observé une seule fois, au mois de mai, sur le mont Edough près Bône, à 700 mètres d'élévation.

Turdus merula. (*Merula vulgaris*.) — Commun toute l'année, surtout au bord des ruisseaux boisés.

Turdus (Petrocossyphus) saxatilis. — Habite toute l'année les montagnes de l'Edough et près Ghelma sur les parties escarpées des montagnes.

Turdus cyaneus. — Sur les montagnes ; tué sur les rochers d'Aïne-Boussissi, à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ixos obscurus. (Temm.) — Commun le long des ruisseaux boisés.

Sylvia turdoïdes. — Habite en petit nombre toute l'année le long des rivières.

Sylvia (Acrocephalus) arundinacea. — Commun dans toutes les parties marécageuses ou arrosées par des cours d'eau. De passage au printemps.

Sylvia cisticola. — Très-commun à Bône, lors du passage d'automne, et dans toutes les parties marécageuses. On en trouve néanmoins quelques-uns à toutes les époques.

Sylvia luscinia (Luscinia philomela). — Commun dans les localités marécageuses ou arrosées par des cours d'eau. De passage au printemps.

Sylvia rubiginosa (Ædon galactodes). — J'ai comparé récemment les sujets reçus de l'Algérie, avec les *sylvia galactodes* de Grèce que j'avais obtenues à Munich, et avec la *sylvia familiaris* que M. Ménétrières a trouvée sur les bords du Kour, près de Saliane (voy. la descrip. dans le catal. rais. des objets de zoolog. du Caucase, 1832, p. 32, spec. 60), et j'ai l'opinion que les différences observées ne sont pas de nature à constituer des espèces diverses, mais seulement des différences provenant de l'âge, du sexe et des localités. L'espèce du Caucase ne diffère pas non plus par les mœurs de celle d'Algérie, car M. Ledoux m'écrit que la *sylvia rubiginosa*, très-commune aux environs de Ghelma, a comme les traquets l'habitude de sautiller, de lever et d'abaisser fréquemment sa queue ouverte en éventail.

Sylvia atricapilla. — Rare dans les environs de Ghelma ; observé dans les montagnes de Ledoug.

Sylvia melanocephala. — C'est le bec-fin le plus commun toute l'année.

Sylvia curruca. — Commun toute l'année.

Sylvia (Melizophilus) provincialis. — Plus rare ; on le voit surtout à l'automne.

Sylvia (Erythacus) rubecula. — Assez commun ; de passage.

Sylvia (Cyanecula) suecica. — Rare ; observé au passage de printemps seulement.

Sylvia tithys. — Toute l'année, mais en petit nombre, dans les jardins de Bône, La Calle, Ghelma, etc.

Sylvia trochilus. — Très-commun à l'automne.

Troglodytes vulgaris. — Assez rare, quoique habitant toute l'année la province de Bone.

Regulus cristatus. — Assez répandu.

Regulus ignicapillus. — Idem.

Saxicola cachinnans. — Observé plusieurs fois sur les confins du petit désert.

Saxicola œnanthe. — Commun.

Saxicola (Fruticicola) rubetra. — Assez commun.

Saxicola rubicola. — Idem.

Motacilla boarula. — Très-commune ; de passage.

Motacilla (Budytes) flava. — Commune.

Motacilla flaveola. — M. Ledoux m'annonce l'avoir observée, mais je ne l'ai jamais reçue.

Anthus arboreus. — Très-commun.

Anthus rufescens. — Assez répandu.

Alauda arvensis. — Très-commune, surtout en hiver.

Alauda arborea. — L'exemplaire que j'ai reçu offrait sur les parties supérieures plus de noir que dans les sujets d'Europe.

Alauda (Galerida) cristata. — Toute l'année dans les lieux remplis de broussailles.

Alauda brachydactyla. — Commune.

Alauda (Melanocorypha) calandra. — Très-commune, surtout au passage de printemps.

Parus major. — Commune dans les forêts.

Parus Ledouci. (Malherbe, 1842.)

Parus pileo toto, nuchâ, guttureque nigris, collo laterali, maculâ occipitis, pectore abdomineque toto flavis ; dorso cinereo-olivaceo.

La Mésange Ledoux, que l'on a confondue avec le *parus ater*, quoiqu'elle en diffère beaucoup tant par sa taille moindre que par le jaune qui colore ses parties inférieures et les côtés du cou, a le sommet de la tête et la nuque d'un noir à reflets olivâtres ; gorge et devant du cou d'un noir profond ; une très-large bande d'un jaune serin sur la partie latérale du cou. Le noir du devant du cou ne rejoint pas celui de l'occiput comme cela a lieu dans le *parus ater*. Un espace jaune existe sur le milieu de la nuque. Parties supérieures d'un vert cendré olivâtre, plus clair sur le croupion ; deux bandes transversales blanches sur les ailes ; flancs gris jaunâtre, abdomen jaune serin ; queue plus fourchue que dans le *parus ater* ; iris brun foncé.

Le sujet que j'ai reçu de la province de Bône est une femelle.

Longueur totale	11 c.
<i>Idem</i> du bec depuis l'angle	1 c.
<i>Idem</i> de l'aile ployée	5 c. 9 mill.
<i>Idem</i> de la queue	4 c. 8 mill.
<i>Idem</i> du tarse	1 c. 5 mill.

Je dois cette mésange à l'obligeance de M. Ledoux, officier du génie dans la province de Bône, auquel je l'ai dédiée. Cet officier, qui s'occupe d'histoire naturelle avec un grand zèle et avec succès, a pris le 16 avril 1842 cet oiseau dans un nid profond de 15 centimètres pratiqué en terre dans la forêt de Ledoug.

C'est à la bienveillance de ce même officier que je dois tous les objets de zoologie de la province de Bône que je possède, ainsi que les observations que j'ai pu consigner dans mon catalogue sur l'*habitat* et le passage des

oiseaux de l'Algérie. Je suis heureux de pouvoir lui offrir ici l'expression publique de ma vive gratitude.

Parus cæruleanus. (Malherbe, 1842.)

Parus fronte, collo ad latera pure albis ; vertice nigerrimo, cæruleo obscure lavato, et lineâ albâ parvissimâ circummarginatâ ; mento, gulâ, nuchâ, vittâ supra oculos ad nucham ductâ, colle que inferiore nigerrimis ; pectore flavo ; epigastrio, ventre crissoque flavis-olivaceis ; plumis ad basim nigricantibus, dorso toto, tergo, uropygio, caudâ, et alis cæruleis ; remigibus primariis intûs brunescantibus.

La Mésange à dos bleu a le front, les sourcils et les tempes d'un blanc pur, sommet de la tête d'un noir profond à reflet bleuâtre, et entouré d'un cercle blanc très-étroit qui, partant du front, se réunit à l'occiput. Le menton et la gorge sont d'un noir profond qui forme un espace triangulaire, et de chaque côté part une bande noire qui, se réunissant à la nuque, y forme un assez large espace noir glacé de bleuâtre. Toutes les parties supérieures sont d'un joli bleu cendré plus vif sur la queue et les rémiges secondaires ; les rémiges primaires sont brunes sur leur rebord interne, et leur rebord externe est bleu dans les deux tiers de la longueur, puis blanc vers l'extrémité. Les grandes tectrices et les rémiges secondaires sont bordées de blanc à leur extrémité. La poitrine est d'un jaune assez vif, le reste des parties inférieures est d'un jaune plus pâle et olivâtre sur les flancs et les couvertures inférieures de la queue, la base des plumes des parties inférieures étant d'un noir cendré, on aperçoit quelquefois une ligne noirâtre au milieu de l'abdomen, ainsi que cela a lieu dans beaucoup d'espèces de mésanges, lorsque le plumage est en désordre. Bec et pieds noirs, ongles d'un cendré brun.

Cette mésange, que M. Ledoux m'a envoyée de la province de Bône, y est commune à l'automne, à l'époque du passage ; elle a toujours été confondue avec le *parus cæruleus* dont elle se distingue facilement toutefois, 1^o par sa taille plus petite de 10 à 15 millimètres ; 2^o l'aile n'ayant que 6 centimètres, tandis qu'elle a 7 à 8 millimètres de plus chez le *parus cæruleus* ; 3^o par le noir de sa tête et de son collier, qui sont d'un joli bleu chez le *cæruleus* ; 4^o enfin, par le bleu cendré uniforme du dos et du croupion qui sont d'un vert-olivâtre chez le *cæruleus*.

Emberiza miliana. — Très-commun toute l'année.

Emberiza schœniclus. — Assez répandu dans les localités marécageuses.

Emberiza cirrus. — Paraît rare.

Emberiza lesbia. — Rare.

Fringilla (Ligurinus) chloris. — Commun toute l'année.

Fringilla (Passer) hispaniolensis. — C'est la seule espèce de moineau observée jusqu'ici en Algérie.

Fringilla serinus. — Assez rare.

Fringilla cœlebs. — Plus rare qu'en France ; niche dans les forêts. La race d'Algérie, plus petite que celle d'Europe, en diffère par la distribution des couleurs sur les parties supérieures. Néanmoins ce n'est qu'une variété locale.

Fringilla cannabina. (*Cannabina linota*.) — Assez commun toute l'année.

Fringilla carduelis. (*Carduelis elegans*.) — Très-commun surtout au passage d'automne. M. Ledoux m'annonce qu'un colon en a pris le même jour deux cents douzaines au filet.

Cuculus canorus. — De passage au printemps.

Cuculus glandarius. — Assez répandu en Algérie.

Cuculus Abyssinicus. (Lath.) — Ce n'est qu'avec doute que je rapporte à cette dénomination l'espèce dont j'ai reçu de la province de Bône deux sujets, l'un jeune, l'autre adulte. En effet, ils diffèrent du *Cuculus Abyssinicus* en ce que les rémiges primaires au lieu d'être rousses extérieurement, sont ainsi qu'il suit :

Toutes les rémiges primaires terminées de brun sur une longueur d'environ 3 centimètres, et leur extrémité seulement est d'un blanc plus ou moins pur.

Elles sont d'un roux vif dans le surplus de leur longueur, *intérieurement* et *extérieurement*, à l'exception de la seconde rémige qui a son rebord externe brun, et de la première qui est brune des deux côtés.

Picus (Leuconotopicus) numidicus (Malherbe, mémoires de l'Acad. roy. de Metz, 1842-1843, vol. 2, p. 242, et revue zoolog. par la Soc. Cuvier.

1845, p. 375.)

Leuc. masc. ad. — *Non cristatus, pileo toto, dorso, uropygio, nigris ; fasciâ occipitis, abdomine, crissoque coccineis ; capite ad latera, macula utrinque ad colli postici latera scapularibusque pure albis ; corpore subtus albo ut plurimum sordide rufo lavato ; vitta utrinque versus colli latera ducta nigra ; duplici cingulâ pectoris nigro coccineoque tinctâ.* — *Fæm.* — *Mari simillima nisi absque fascia occipitali coccinea.*

Le Pic numide remplace dans le nord de l'Afrique le *picus major* (Linn.) avec lequel il a beaucoup de rapports, et plusieurs sujets que je possède dans ma collection m'ont été envoyés, en 1842, par M. Ledoux, de la province de Bône, où ils paraissent peu nombreux.

Mâle adulte. — Bec généralement plus long que celui du *major* (Linn.), droit et d'un brun de corne ; bande frontale de 6 millimètres environ de large, d'un blanc plus ou moins pur ; une étroite moustache noire partant de l'angle du bec, s'étend de chaque côté du cou ; puis, se bifurquant, l'une des raies noires sépare, aux trois quarts de sa longueur, la plaque blanche qui couvre tout le côté des joues jusqu'au dessus de l'œil, et elle va rejoindre la large bande d'un noir bleuâtre qui règne derrière le cou et se confond avec le noir bleuâtre du dos, tandis que la seconde raie noire s'avance de chaque côté de la poitrine en s'élargissant, et forme un large hausse-col noir, non interrompu, d'environ 20 millimètres de hauteur chez les mâles, et de 10 millimètres chez une femelle. Ce noir est recouvert d'un hausse-col cramoisi ayant un peu moins d'étendue en largeur, quelques plumes noires descendant plus bas que le rouge. Tête et dos noirs ; à l'occiput une bande étroite d'un rouge vif, composée de plumes d'un cendré noirâtre à leur base et rouges vers leur extrémité.

Devant du cou, épigastre et flancs d'un blanc plus ou moins sale ; ventre et couvertures inférieures de la queue d'un cramoisi plus vif que chez le pic épeiche ; cette couleur s'étend sur le milieu du ventre, et s'avance quelquefois chez les mâles jusqu'à 2 centimètres du ceinturon rouge de la poitrine. Le blanc qui se trouve sur la partie latérale du cou, occupe une étendue bien moindre que chez l'épeiche ; le blanc des scapulaires, des moyennes couvertures et les taches blanches des rémiges ont aussi moins d'étendue.

La *femelle* — diffère du mâle par l'absence de rouge à l'occiput.

On reçoit quelquefois de l'Algérie des pics ayant les parties inférieures d'un brun noirâtre ; mais cette couleur provient de l'habitude qu'ont ces oiseaux de grimper le long des troncs de chênes-lièges dont l'écorce est charbonnée, lorsque, à l'automne, les Arabes mettent le feu aux broussailles.

		3 MALES.		1 FEMELLE.			
		Cent.	Mill.	Cent.	Mill.	Cent.	Mill.
Longueur	totale	24	2 et	24	5 —	25	2
—	de l'aile ployée	13	» et	13	2 —	12	2
—	du bec depuis l'angle	3	2 et	3	4 —	3	1
—	de la queue	9	» et	9	7 —	9	»
—	de la partie de la queue						
—	dépassant les ailes ployées	4	» et	»	» —	3	8
—	du tarse	2	2 et	1	9 —	2	»

Voyez, pour plus de détails, la Revue zool. 1845, p. 375.

Picus (Leuconotopicus. Malh.) minor. — Dans presque toutes les forêts.

Picus (Chloropicus. Malh.) viridis. — Idem.

Picus (Chloropicus. Malh.) canus. — Peu commun.

Yunx torquilla. — Assez répandu dans toutes les forêts.

Certhia familiaris. — Idem.

Upupa epops. — Très-commune au passage de printemps et d'automne.

Merops apiaster. — Très-commun en été. Niche dans des trous profonds sur les rives escarpées de la Seybouse ; quitte le nord de l'Afrique en automne.

Alcedo ispida. — Commun en Algérie.

Hirundo Boissonneauti (Temm) ? D'après les renseignements imparfaits que j'ai obtenus, je soupçonne que c'est cette espèce que l'on voit de passage en août dans la province de Bône.

Hirundo rustica. — Très-commune ; aux mêmes époques qu'en France.

Hirundo urbica. — Idem.

Hirundo rupestris. — Très commune à Bône ; de passage en décembre surtout ; dans les temps pluvieux, elles se réunissent en si grand nombre dans les angles des murailles abritées, qu'on pourrait en tuer 50 ou 60 d'un seul coup de fusil.

Cypselus alpinus. — De passage à Ghelma en mai.

Cypselus apus. — Aussi commun en Algérie qu'en France.

Caprimulgus ruficollis. — Très-réandu en Algérie dans toutes les localités boisées. Le jeune, que je viens de recevoir, a les parties supérieures d'un joli blond uniforme avec quelques stries noires sur la tête, le dos et les rémiges. La queue a d'étroites raies noires transversales très espacées. Les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre. Les rectrices sont variées de roux et de cendré avec des bandes noires transversales.

Columba palumbus. — Commun dans toute l'Algérie, surtout au passage de printemps. On en voit toute l'année un assez grand nombre dans les ravins boisés, dans les forêts de Ledoug, de La Calle, etc.

Columba œnas. — Commun ; de passage à Ghelma en février et en octobre.

Columba turtur. — Arrive au printemps en très-grand nombre dans toute l'Algérie.

Pterocles arenarius. — Commun dans la province de Bône lors du passage d'automne.

Pterocles setarius (*Pterocles alchata*). — Commun toute l'année dans la plaine du Chéelif, observé aussi à l'automne près de Ghelma.

Perdix petrosa. — Très-commune dans toutes les parties de l'Algérie, surtout dans les terrains cultivés. Elle paraît rechercher le voisinage des douars et vit quelquefois en domesticité avec les volailles.

Perdix coturnix (*coturnix communis*). — De passage ; très-commune, surtout en mars et en avril, dans les prairies de Bône et de Ghelma, et dans les terres cultivées ; quelques couples nichent en Algérie.

Hemipodius (*Turnix*) *tachydromus*. — Commun en toute saison dans les plaines de la province d'Oran où croissent des palmiers nains, et dans les terrains couverts de broussailles de la province de Bône.

J'ai reçu d'Oran un très grand-nombre de *turnix* qui ne différaient nullement de ceux que j'avais obtenus dans le midi de la Sicile, et qui tous étaient des *turnix tachydromus* décrits par M. Temminck, dans son excellent manuel d'ornithologie, 2 vol. p. 494, à l'exception de la gorge et de l'abdomen qui sont d'un blanc roussâtre, la gorge étant même souvent pointillée de roux brun, ou encadrée par des rangées de petits points noirs ; mais un sujet que j'ai reçu récemment d'Oran, diffère beaucoup de tous ceux que j'avais observés jusqu'à ce jour. Il est beaucoup plus petit ; tarses et doigts bien plus courts et plus grêles, gorge et devant du cou d'un blanc éclatant, toute la poitrine, les flancs et le milieu de l'abdomen parsemés de taches noires sur un fond blanc roussâtre, tandis que dans le *turnix tachydromus*, dans l'adulte au moins, le milieu de la poitrine est toujours d'un roux plus ou moins vif mais sans taches. Je suis porté à penser que c'est un jeune *turnix* que j'ai reçu.

Glareola torquata. — Très-commun ; on en voit des bandes extrêmement nombreuses au passage du printemps.

Otis tetrax (*Tetrax campestris*). — Commune dans toutes les plaines cultivées du Nord de l'Afrique ; niche près de Ghelma où elle arrive en mai et d'où elle repart en septembre.

Cursorius isabellinus. — Observé aux environs de Ghelma.

Ædicnemus crepitans. — Assez répandu ; un sujet que j'ai reçu de Bône était d'un blond plus pâle que ceux d'Europe.

Himantopus melanopterus. — Assez répandu en automne au bord des lacs et rivières.

Hæmatopus ostralegus. — Peu commun au bord des lacs.

Charadrius hiaticula. — Assez répandu.

Id. cantianus. — Idem.

Vanellus (*Squatarola*) *melanogaster*. — Peu commun.

Id. cristatus. — Commun dans toute l'Algérie depuis septembre jusqu'en février.

Grus (*Megalornis*) *cinerea*. — De passage à l'automne.

Ciconia alba. — De passage ; très-commune dans toute l'Algérie depuis la fin de février jusqu'à la fin de septembre, niche dans les villes, sur les

cheminées et sur les minarets.

Ardea cinerea. — Se trouve au bord de tous les lacs.

Id. purpurea. — Idem.

Id. (Herodias) egretta. — Idem.

Id. verany. — Idem.

Id. (Botaurus) stellaris. — Commun toute l'année sur les bords des lacs, où il perche sur les grands roseaux et sur les arbustes.

Ardea ralloïdes. — Idem.

Id. minuta. — Plus rare.

Nycticorax ardeola. — Habite en petit nombre les bords des lacs de La Calle et Fetzara ainsi que les rivières.

Phænicopterus antiquorum. — Bords des lacs Fetzara et de La Calle.

Recurvirostra avocetta. — De passage ; on en voit en petit nombre dans les mois de novembre et de décembre dans les environs de Ghelma, et du lac Fetzara, dans la plaine de Dréan etc.

Platalea leucorodia. — Habite les lacs Fetzara et de La Calle.

Ibis falcinellus. — Se trouve toute l'année sur les lacs.

Numenius arquatus. — De passage à l'automne dans la province de Bône.

Id. phæopus. — Idem.

Tringa (Shœniclus) subarquata. — Commun sur les bords de la mer, près Bône, aux lacs Fetzara et de La Calle de passage.

Tringa variabilis. — Idem.

Totanus ochropus. — De passage ; assez rare dans toute l'Algérie.

Id. macularia ? — Cette espèce propre à l'Amérique septentrionale aurait été observée en Algérie, m'écrit M. Ledoux, toutefois je soupçonne qu'il y aura eu confusion.

Id. (Tringoides) hypoleucos. — De passage ; habite les bords de la mer.

Limosa rufa. — Commune ; lac Fetzara, lac Long, près de Bône ; de passage en automne et au printemps.

Scolopax rusticola. — De passage en décembre et jusqu'à la fin de janvier ; commune dans la province de Bone et dans le cercle de La Calle ; rare dans celui de Ghelma.

Id. major. — Observée au printemps dans les parties humides de la plaine de Ghelma.

Id. gallinago. — Les passages en sont extrêmement abondants de décembre à mars, notamment sur les lacs Fetzara et de La Calle ; assez rare près de Ghelma.

Id. (Philolimnos) gallinula. — Moins commune.

Rallus aquaticus. — Toute l'année au bord des lacs et des rivières.

Porphyrio hyacinthinus. — Commun dans les lacs Fetzara et de La Calle.

Fulica atra. — Très-commun dans tous les endroits marécageux, à l'époque du passage d'hiver.

Podiceps auritus. — Sur tous les cours d'eau et les lacs en hiver.

Podiceps minor. — Idem.

Sterna (Thalasseus) cantiaca. — Aussi commun que sur les côtes de France.

Id. (Gelochelidon) anglica. — Sur les côtes et sur les lacs de la province de Bône.

Sterna leucopareia. — Je l'ai reçue plusieurs fois de la province d'Oran.

Id. (Hydrochelidon) nigra. — Très-commune à Bône au printemps et en été.

Id. (Sternula) minuta. — Idem.

Larus (Laroides) argentatus. — Aussi commun que sur les côtes de France.

Larus marinus. — Idem.

Id. (Rissu) tridactylus. — Assez répandu.

Id. ridibundus. — Idem.

Thalassidroma pelagica. — Très-répandu ; depuis les côtes de l'Algérie jusqu'à Mahon.

Anser segetum. — Assez répandu.

Cygnus olor (Olor ferus). — M. Ledoux m'annonce que cette espèce, qui, à l'état sauvage, est la plus rare en Europe, se voit en assez grand nombre en Algérie, lors du passage de printemps.

Anas tadorna (Tadorna vulpanser). — Très-commun. Les espèces du genre *anas* (Linn.) se répandent l'hiver en très-grand nombre depuis le lac Fetzara jusqu'à la Mafrag.

Id. boschas. — Idem.

Id. (Chaulelasmus) strepera. — Idem.

Id. (Dafila) acuta. — Idem.

Id. (Mareca) penelope. — Idem.

Id. (Querquedula) crecca. — Idem.

Id. (Spatula) clypeata. — Idem.

Id. (Melanetta) fusca. — Beaucoup moins commun.

Id. (Oidemia) nigra. — Assez répandu.

Id. marila. — Habite le lac Fetzara ; de passage à La Calle et à Bône.

Id. (Nyroca) ferina. — Idem.

Id. leucopthalmos. — Idem.

Id. fuligula (Fuligula cristata). — Idem.

Id. clangula (Clangula glaucion). — Idem.

Id. leucocephala. — Tué sur le lac Long et sur le lac Fetzara.

Mergus serrator. — Se trouve en hiver sur tous les lacs.

Carbo cormoranus (Glaucalus carbo). — Habite toute l'année les lacs de la province de Bône.

Id. africanus. — (Mihi sed non Gmelini.) Ce cormoran de la taille environ du *carbo pygmeus* en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse les confondre. Il n'est pas possible non plus de le considérer comme le jeune du *carbo graculus*.

N'ayant pas en ce moment les sujets adultes que j'ai reçus en robe d'été, je regrette vivement de ne pouvoir en donner quant à présent, une description comparative et détaillée.

Assez commun toute l'année sur les lacs de la province de Bône.



1. † Je dois à l'obligeance de M. Ledoux, officier du génie dans la province de Bône, les observations relatives à l'*Habitat* et au passage des diverses espèces mentionnées au présent catalogue.
2. † Les noms de genres ou d'espèces entre les signes () et sans nom d'auteur sont extraits de la 2^e édition du *Genera of birds*, par M. G.-R. Gray. Dans un simple *catalogue*, je n'ai pas cru devoir changer les dénominations de plusieurs grands genres établis par M. Temminck, comme le genre *Anas* qui forme aujourd'hui une famille composée de genres très-nombreux.

PREMIÈRE SUITE

AU

CATALOGUE RAISONNÉ D'OISEAUX DE L'ALGÉRIE,

(Extrait des Mémoires de l'Académie royale de Metz, année 1846-1847.)

J'ai publié en 1846, dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, un catalogue raisonné des oiseaux que j'avais reçus de l'Algérie ; aujourd'hui je viens y ajouter quelques espèces dont deux sont entièrement nouvelles pour les ornithologistes.

AQUILA RAPAX. J'ai reçu un sujet adulte de cette espèce qui paraît peu rare. C'est cette même espèce qui avait été confondue avec l'aigle Bonelli.

AQUILA NOEVIOÏDES. On m'assure que cette espèce n'est pas rare en Algérie, et j'ai vu à Paris deux sujets provenant de cette partie de l'Afrique.

FALCO PUNICUS (*Levaillant*, Explorat. scientif. de l'Algérie, oiseaux, pl. I, 1847).

Cette notice était sous presse lorsqu'on m'a communiqué une des dernières livraisons du bel ouvrage intitulé : Exploration scientifique de l'Algérie, contenant les trois seules planches d'ornithologie qui ait paru jusqu'à ce moment. Aucun texte ne les accompagne. La première planche représente le *Falco punicus* que je ne connaissais point, et que je me contenterai d'indiquer comme différent du *Falco peregrinus* par la taille et par la couleur roux jaunâtre des parties inférieures.

PICA MAURITANICA (*Malh.*, 1845). Explorat. scientif. de l'Algérie, pl. col. 8.

C'est à tort que j'avais cru l'espèce fort rare dans la province de Bône ; on m'écrit qu'elle se trouve communément près de Dréan et dans toutes les forêts du vaste pays des Hanninchas. Elle existe probablement dans toute l'Algérie.

MOTACILLA CITREOLA (*Pallas.*). M. Ledoux, officier du génie, m'assure que cette espèce rare, observée jusqu'ici en Crimée, au Bengale et dans le nord de l'Italie, se retrouve aussi dans la province de Bône. Je n'ai pas encore reçu de sujet de cette espèce de bergeronnette.

FRINGILLA SERINUS (*Linn.*). L'espèce que j'avais indiquée comme étant rare en Algérie, se trouve au contraire assez répandue dans diverses provinces, notamment dans celle de Bône.

PICUS NUMIDICUS (*Malh.*, 1842, Mémoires de l'Académie de Metz. — *G. R. Gray*, the genera of birds, 1845, part. XVII.)

Cette espèce se trouve non-seulement dans la province de Bône, ainsi que je l'ai annoncé, mais aussi dans presque toutes les forêts de l'Algérie ; elle est toujours en petit nombre. J'en ai vu depuis 1842, deux exemplaires adultes provenant de la province d'Oran ; ils ne différaient nullement de ceux que j'ai décrits à cette époque.

Il existe dans la collection ornithologique du museum de Berlin, un pic innommé, identique avec le *Picus numidicus* et indiqué comme provenant de Whampo, près Canton. Si cette indication est exacte, ainsi qu'on me l'a assuré à Berlin, cette espèce d'Algérie se retrouverait en Chine, fait extrêmement curieux.

CHLOROPICUS (*Malh.*) ; PICUS (*Linn.*) ; GECINUS (*Boié*) ; BRACHYLOPHUS (*Swains.*) ; VAILLANTH (*Malh.*).

Chlorop. chloropico cano (*Linn.*) *multum affinis ; præcipuè differt ; MAS ; fronte cinerascens nigro variegata ; pileo occipiteque coccineis.*

FOEM ; *fronte et pileo cineraceis nigro variegatis ; occipite coccineo.*

J'ai déjà décrit en 1842, dans les Mémoires de l'Académie royale de Metz, l'espèce de pic (*Picus numidicus*) qui représente en Algérie le *P.*

major d'Europe. Aujourd'hui il s'agit du représentant de notre pic cendré (*Chlor. canus*).

C'est ainsi que chaque année, nous reconnaissons que plusieurs espèces annoncées comme communes à l'Europe et à l'Algérie, sont en réalité de nouvelles espèces propres à cette partie du nord de l'Afrique. Le beau pic Levillant, que j'ai appelé du nom du célèbre naturaliste voyageur qui a longtemps habité Metz, a été tué en 1846 dans les montagnes de l'Edough, cercle de Bône, et vient de m'être envoyé de l'Algérie.

Il diffère principalement du pic cendré d'Europe par les caractères suivants :

1° La moustache noire qui existe chez les deux sexes, sur le côté de la tête, et qui part de l'angle de la mandibule inférieure, est bien plus large et d'un noir plus profond chez le pic Levillant, et par suite, l'espace blanc cendré du menton est de moitié moins large.

2° Le devant du cou et la poitrine sont d'un vert olive assez vif, au lieu d'être cendré olivâtre comme chez le *Chlor. canus*.

3° Le reste des parties inférieures est d'un jaune olivâtre avec une légère strie brune au milieu de chaque plume vers son extrémité. Ces mêmes parties sont cendré olivâtre chez le *Chlor. canus*. Je dois faire observer que les stries peuvent résulter de l'âge des sujets que j'ai reçus, les deux pennes caudales de chaque côté étant, comme cela a lieu aussi chez les pics cendrés encore jeunes, rayées de bandes transversales brun jaunâtre et de bandes brunes.

4° Le mâle du *Chloropicus Vaillantii* a les plumes du front noires, et finement frangées de cendré olivâtre, à la base grise ; le sommet de la tête et la nuque, d'un rouge vermillon, tandis que le mâle du *Chlor. canus* a sur le front seul une plaque rouge carmin.

5° La femelle de l'espèce algérienne, a le front, le sommet de la tête et moitié de l'occiput, recouverts de plumes noires, finement frangées de cendré olivâtre, et sur la nuque une large bande rouge vermillon, de près de deux centimètres de hauteur, tandis que la femelle du *Chlor. canus* n'a pas de rouge.

	Mâle monté.		Femelle en peau.	
	Cent.	Mill.	Cent.	Mill.
Longueur totale	32	»	30	5
Id. du bec, depuis l'angle de l'ouverture des mandibules	3	8	4	»
Id. du bec, depuis les narines	2	6	2	8
Id. de l'aile	16	»	16	»
Id. totale de la queue	11	»	11	2
Id. de la partie de la queue, dépassant les ailes ployées ..	5	8	5	8
Id. du tarse	2	7	2	7

Un mâle de cette espèce a été déposé récemment dans les collections du museum de Paris.

CAPRIMULGUS ISABELLINUS (*Temm.*, pl. color. 379). *Caprimulgus Ægyptius* (*Licht.*, cat. des doubles du musée de Berlin, n° 610).

Cet engoulevent qui a été reçu de l'Égypte, se retrouve aussi en Algérie. J'ai déposé dans la collection du museum de la ville de Metz, un sujet femelle que j'ai obtenu dans la province de Bône.

ANAS (ERISMATURA, *Bonap.*) LEUCOCEPHALA (*Lath.* ; *Temm.*) ; ANAS MERSA (*Pallas.*). Ce canard, qui était assez rare jusqu'alors et que l'on n'avait observé qu'en Russie, en Sardaigne et rarement sur les marais de la Hongrie, se trouve en grand nombre en Algérie, notamment dans la province de Bône. J'en ai vu plusieurs à Paris, chez M. Parzudhaki, marchand naturaliste ; tous provenaient de l'Algérie. Le sujet que j'ai reçu a été tué sur le lac Fetzara.



À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Toto256
- Khardan
- Tylwyth Eldar
- Lepticed7

1. ↑ <http://fr.wikisource.org>

2. ↑ <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>

3. ↑ <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>

4. ↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur